

Communiqué de presse



Réseau français des villes éducatrices

13 juin 2022

Crise absolue de la petite enfance : le gouvernement doit agir vite et mieux

A l'occasion de la publication des décrets d'attribution des ministres (2 juin 2022), les élus et élus du réseau français des villes éducatrices (RFVE) ont été désagréablement surpris de constater qu'en plus des missions déjà attribuées au ministre Damien Abad - en charge des solidarités, de l'autonomie, des personnes handicapées, des politiques liées à la famille, aux personnes âgées et à la perte d'autonomie - lui était également confiée la politique de la petite enfance.

Compte tenu de l'importance des 1000 premiers jours et la perspective ambitieuse du Président de la République de créer un service public de la petite enfance, il nous semble indispensable qu'un interlocuteur unique soit exclusivement missionné sur le sujet de la petite enfance. Faute d'un ministère en chargé de cette question, un secrétariat d'État entièrement dédié à la petite enfance est crucial afin d'affronter une situation particulièrement critique dans de nombreux territoires et aggravée par la crise sanitaire. En effet, des mesures d'urgence sont nécessaires pour pallier les difficultés de recrutement qui entravent tant la qualité que la capacité d'accueil de nos établissements d'accueil de jeunes enfants. Ces mesures ne peuvent attendre les deux ans de travail du Comité de filière. Enfin, les élus et élus du RFVE sont particulièrement préoccupés par le choix de la personne de M. Damien Abad. Certes, présumé innocent mais tout de même accusé de viol, cela envoie un très mauvais signal à l'heure où les luttes contre les violences faites aux femmes et contre les violences intra-familiales incarnent une priorité nationale. Ainsi, il nous semblerait judicieux que cette nomination soit revue afin que les questions primordiales liées à la petite enfance ne soient pas parasitées par un climat politique notamment entaché de polémiques judiciaires.

Contact presse

Emilie Kuchel - présidente

04 78 03 67 22